

Synthèse du rapport sur la compensation au titre de l'année 2025

INTRODUCTION

Le marché mondial des matières premières de base continue de subir, globalement, en 2024, une forte volatilité dans le sillage de la persistance des défis géopolitiques, économiques, logistiques et climatiques. En dépit du recul de l'inflation, et les perspectives d'un assouplissement monétaire, les cours mondiaux des produits énergétiques et alimentaires se sont montrés plus résistants, en se limitant à une légère baisse par rapport aux niveaux enregistrés en 2023, et en restant largement en dessus des niveaux conventionnels enregistrés avant la succession des crises depuis l'année 2021.

Ainsi, le cours du pétrole brut Brent a oscillé, au titre de la période allant de janvier à août 2024, dans une fourchette comprise entre 75,9 \$/bbl et 91,2 \$/bbl, avec une moyenne de 82,9 \$/bbl, soit une hausse de 3 % en glissement annuel. En ce qui concerne le gaz butane, son cours suivant la formule marocaine a fluctué, au titre de la même période, entre un minimum de 445 \$/T et un maximum de 601 \$/T, soit une moyenne de 537 \$/T, enregistrant un léger repli de 0,7 % en glissement annuel.

Ces niveaux de cours, presque comparables à ceux de l'année 2023, résultent des conséquences de l'embargo sur le pétrole russe et d'une politique de l'offre marquée par une intervention accrue de l'OPEP+ en vue de réguler les prix. Aussi, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et le recul des stocks mondiaux du produit ont également accentué la tendance haussière du marché du Brent durant une grande partie de l'année 2024. Néanmoins, l'affaiblissement de la demande de pétrole dans les principales économies mondiales a entraîné une chute du prix de ce produit, qui a fluctué entre 69,1 \$/bbl et 73,7 \$/bbl au titre de la première quinzaine du mois de septembre 2024.

S'agissant du marché du gaz butane, il a été considérablement impacté par la forte volatilité

du marché pétrolier. En effet, le commerce mondial de ces deux produits et leurs cours ont été affectés par les crises survenues au niveau des canaux de Suez et de Panama, considérés comme les deux principaux passages maritimes intercontinentaux d'échanges mondiaux. Le canal de Suez a subi les répercussions des tensions géopolitiques régionales, tandis que le canal de Panama a observé une baisse importante de son niveau en raison du phénomène météorologique El Niño.

Par rapport aux produits pétroliers liquides, leurs cours ont affiché des corrélations négatives avec ceux du pétrole brut. Les cours du gasoil et du super ont enregistré, au titre des huit premiers mois de l'année 2024, des baisses en glissement annuel de 1,8 % et 4,4 % respectivement, portant leurs moyennes pour ladite période à 800 \$/T et 884 \$/T.

Concernant les cours mondiaux des produits alimentaires subventionnés, ils se sont repliés durant la période allant de janvier à août 2024 tout en enregistrant une instabilité prononcée. La baisse la plus marquée a été observée sur le marché du blé tendre, dont le prix s'est contracté de plus de 16 % par rapport à la même période de l'année précédente, en atteignant un niveau moyen de 233 \$/T. Cette situation s'explique par une augmentation significative de l'offre, résultant de récoltes abondantes en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, ainsi que par la continuité des exportations ukrainiennes de blé tendre dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire, supervisée par l'ONU.

Pour le sucre brut, après avoir atteint des sommets pluriannuels en 2023, ses cours ont enregistré une baisse de 12 % en glissement annuel sur la période de janvier à août 2024, s'établissant à une moyenne de 483 \$/T. Cette baisse des prix résulte d'une amélioration significative de la production brésilienne, malgré la poursuite par l'Inde de sa politique de restriction d'exportation pour la deuxième année consécutive, visant à soutenir le marché local

face aux perspectives de baisse de la production de la canne à sucre.

En somme, les premiers mois de l'année 2024 ont été caractérisés par la persistance de la montée des cours des produits subventionnés sur le marché international, d'une part, et par les conditions de sécheresse de la campagne agricole 2023/2024 au niveau national, qui ont impacté considérablement le niveau de la production locale en sucre et en blé tendre, d'autre part. De ce fait, afin de contenir l'inflation et assurer un approvisionnement régulier du pays en produits de base, et permettre la stabilisation des prix intérieurs dans l'objectif du soutien du pouvoir d'achat des citoyens, le Gouvernement a pris plusieurs mesures.

Pour la bonbonne du gaz butane de 12 kg, malgré l'augmentation de son prix de vente de 10 DH à partir du 20 mai 2024, la subvention octroyée par l'Etat pour le soutien de son prix à la consommation, demeure importante en s'élevant en moyenne à 63 DH au titre de la période janvier-août 2024, en baisse de 9% par rapport à la même période de l'année précédente. De ce fait, la charge de compensation du gaz butane, s'élève au titre de ladite période, à près de 10,45 milliards de dirhams.

S'agissant du sucre, afin de maintenir le prix de vente inchangé sur le marché national, malgré la récente revalorisation des prix d'achat des cultures sucrières, effective depuis le 14 avril 2023, et dans le but d'encourager les agriculteurs à relancer la production nationale de sucre blanc, la subvention forfaitaire accordée par l'État à la consommation du sucre a été réévaluée à la hausse de 27 %, atteignant ainsi 3,6 DH/kg. Par conséquent, la charge de subvention à la consommation de sucre raffiné s'est élevée, pour la période de janvier à août 2024, à 3,08 milliards de dirhams, enregistrant une hausse d'environ 15 % en glissement annuel.

Quant au sucre brut, et afin de compenser le déficit croissant de la production nationale de sucre blanc, résultant des conditions de sécheresse, dans un contexte international caractérisé par des niveaux élevés des cours du sucre brut, l'État a octroyé une subvention additionnelle moyenne pondérée à l'importation de ce produit, de 2,18 DH/kg pour la période de janvier à août 2024. Ainsi, la charge liée à l'importation du sucre brut durant cette période s'est élevée à 1,35 milliard de dirhams,

marquant une augmentation de 10 % par rapport à la même période de l'année précédente.

En conséquence, la charge globale relative au soutien du sucre (sucres raffiné et brut) a atteint un montant de 4,43 milliards de dirhams au titre de ladite période, en progression de 13,36% par rapport à la même période de l'année précédente.

Concernant la farine nationale du blé tendre, le Gouvernement a maintenu la subvention unitaire de 143,375 DH/quintal pour le même niveau de contingent de farine nationale de blé tendre, soit 6,26 millions de quintaux. Cela a engendré une charge budgétaire de près de 880 millions de dirhams pour la période allant de janvier à août 2024, incluant les actions menées pour la valorisation de la production locale de blé tendre, notamment la prise en charge des frais de stockage et de magasinage.

Pour le blé tendre, au vu du déficit de la production nationale de ce produit au titre de la campagne agricole 2023/2024 suite aux effets de la sécheresse et à la poursuite du dépassement du prix de revient à l'importation du blé tendre au prix cible, l'Etat a maintenu, en sus de la suspension des droits de douane à l'importation durant l'année 2024, l'octroi d'une subvention à l'importation du blé tendre. La finalité étant de sécuriser l'approvisionnement du marché national en cette denrée et stabiliser le prix du pain à 1,20 DH et les prix des farines.

De ce fait, la prime forfaitaire octroyée par l'Etat à l'importation du blé tendre a enregistré, au titre de la période janvier-août 2024, une moyenne de 13,17 DH/Quintal contre 62,15 DH/Quintal au titre de la même période en 2023, en déclin de 79%. Ainsi, le soutien à l'importation du blé tendre, s'est élevé à 687 MDH à fin août 2024, en recul de 69% par rapport à la même période de l'année 2023.

Par conséquent, la charge globale relative au soutien du blé importé et de la farine nationale du blé tendre a atteint un montant de 1,57 milliard de dirhams au titre de ladite période, en recul de 50 % en glissement annuel.

Aussi, l'Etat poursuit le soutien de prix à la consommation de certains produits alimentaires en faveur des populations des provinces du sud pour un montant de 88 MDH au titre de la période janvier-août de l'année 2024 ;

En ce qui concerne les carburants, et dans le cadre de la poursuite de sa politique de lutte

contre l'inflation, notamment par la stabilisation des tarifs de transport des personnes et des marchandises, l'État a maintenu, pour l'année 2024, le soutien exceptionnel accordé aux transporteurs routiers. Le montant alloué à cette opération pour la période allant de janvier à août 2024 s'élève à 1,55 milliards de dirhams, contre 800 MDH pour la même période de l'année précédente.

Par ailleurs, l'Etat continuerait de soutenir les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale du blé tendre, à travers la programmation d'une enveloppe de 16,536 milliards de dirhams au titre du projet de la loi de finances 2025.

EVOLUTION DU MARCHÉ INTERNATIONAL DES PRODUITS SUBVENTIONNES

Le marché du pétrole brut a été caractérisé par une forte volatilité des prix, durant les deux dernières années, sous l'influence de multiples facteurs macroéconomiques et géopolitiques.

En 2023, la demande mondiale de pétrole a atteint 101,7 millions de barils par jour, en hausse de 2 millions par rapport à 2022, portée par la reprise économique en Chine et l'augmentation des voyages aériens. Dans les pays de l'OCDE, la demande est restée stable, tandis qu'elle a fortement augmenté dans les pays non-OCDE, essentiellement en Chine. En 2024, la croissance de la demande ralentit, avec des hausses plus modestes au premier et deuxième trimestres, principalement dues à une baisse de la consommation en Chine et des conditions climatiques favorables. La tendance devrait rester modérée en 2025, avec une hausse estimée à 1 million de b/j.

En 2023, l'offre mondiale de pétrole a atteint un record de 101,9 millions de barils par jour, grâce à une production accrue aux États-Unis, au Brésil et en Guyane, contrebalancée par des coupes de l'OPEP+. En 2024, le marché reste marqué par des fluctuations liées aux ajustements de production et aux incertitudes économiques. La production non-OPEP+, notamment aux États-Unis, continue de croître, tandis que les coupes de l'OPEP+ influencent l'équilibre du marché.

Les stocks mondiaux ont montré des variations importantes, augmentant en début d'année

avant de diminuer à partir de juin. Selon les projections, les stocks devraient continuer à baisser en 2024, en raison des réductions de production, mais pourraient repartir à la hausse en 2025 avec l'expiration des coupes volontaires de l'OPEP+.

Quant aux échanges mondiaux de pétrole, en 2023, ils ont été réorganisés, avec une hausse des exportations russes vers l'Asie et une augmentation des importations européennes depuis les États-Unis. En 2024, la croissance des exportations des pays non-OPEP a compensé partiellement les réductions de production de l'OPEP+, tandis que les importations chinoises ont ralenti. La crise de la mer Rouge a perturbé les flux mondiaux, entraînant des retards et des tensions sur les stocks, poussant certains importateurs à diversifier leurs approvisionnements.

Concernant les produits pétroliers, le prix moyen annuel du pétrole brut Brent s'est établi à 82 \$/baril en 2023, contre 99 \$/baril en 2022, enregistrant ainsi une baisse de près de 17 %. Entre janvier et août 2024, le prix du baril de Brent a fluctué dans une fourchette comprise entre 76 et 91 \$/bbl, atteignant une moyenne de 83 \$/bbl, soit une augmentation de près de 3 % par rapport à la même période en 2023.

Entre janvier et août 2024, le prix du gasoil a fluctué entre 699 \$/T et 921 \$/T, avec une moyenne de 800 \$/T, ce qui représente une baisse de 1,84 % par rapport à la même période en 2023. Tandis que le cours de l'essence a fluctué entre 764 \$/T et 1010 \$/T, enregistrant une moyenne de 884 \$/T, ce qui représente une baisse de 41 \$/T par rapport à la même période de l'année précédente.

Le marché mondial du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) a affiché une relative stabilité en 2024, malgré des défis d'approvisionnement tels que les perturbations au Canal de Panama et les tensions en Mer Rouge. La demande mondiale a continué de croître, enregistrant une hausse de 14,8 MT en 2023 par rapport à l'année précédente, en atteignant ainsi 357 MT, soit une montée de 4,33 %. Ladite hausse est portée par l'Asie-Pacifique, principale région consommatrice avec 47 % de la demande mondiale.

Quant à l'offre mondiale de ce produit a enregistré une croissance notable de 4,05 % en glissement annuel, atteignant un volume total de 358 millions de tonnes (MT). Cette expansion a

été principalement portée par l'Amérique du Nord, plus précisément par les États-Unis, dont la production a augmenté de 7,7 %. La majeure partie de cette augmentation provient des flux toujours croissants de liquides de gaz naturel issus des gisements de schiste en amont.

Les échanges mondiaux restent dynamiques, avec l'Asie absorbant la majorité des exportations, malgré des contraintes logistiques temporaires. Les prévisions indiquent une poursuite de la croissance en 2024, tant au niveau de la demande que de l'offre, consolidant le rôle stratégique du GPL dans le mix énergétique mondial. En 2023, le prix moyen annuel du gaz butane, selon la formule marocaine, s'est établi à 546 \$/T, marquant une baisse notable de 193 \$/T par rapport au sommet de 2022.

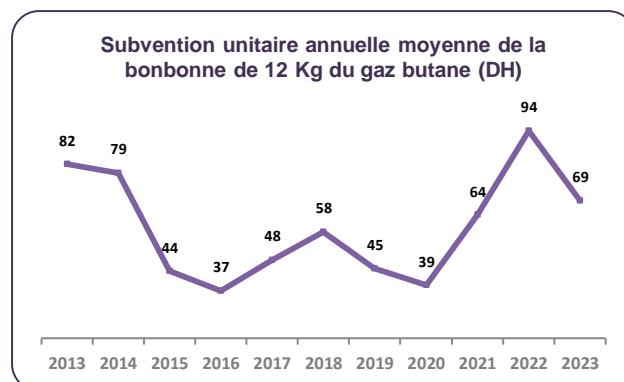
En 2024, les prix régionaux du butane ont suivi la trajectoire saisonnière habituelle, avec une volatilité nettement atténuée. Alors que les baisses de prix en 2023 dépassaient 40 % entre les pics du début d'année et les creux, celles observées en 2024 se sont limitées à 14 % sur les neuf premiers mois. En effet, au titre de la période janvier-août 2024, la formule marocaine du gaz butane s'est inscrite dans une fourchette comprise entre 445 \$/T et 601 \$/T, avec une moyenne de 537 \$/T, contre 541 \$/T en glissement annuel, enregistrant ainsi une légère baisse de 0,8 %.

Le marché mondial du sucre a connu une dynamique complexe durant la campagne 2023/24. Malgré une production record au Brésil et des reprises en Europe et en Chine, les campagnes déficitaires des années précédentes, les restrictions d'exportation de l'Inde, et les tensions logistiques ont maintenu une pression sur les prix. La production mondiale, estimée à 181,263 MT, a enregistré une hausse de 1,98 %, tandis que la consommation a progressé de 1,43 %, atteignant 181,463 MT, entraînant un déficit de 0,2 MT. Les échanges mondiaux pour 2023/24 sont estimés à 64 MT, dominés par le sucre brut (62%). La hausse des exportations du Brésil compense les baisses en Thaïlande et l'arrêt en Inde. Entre 2019 et 2023, les cours du sucre brut ont augmenté de 92 %, atteignant 566 \$/T en 2023. En 2024, entre janvier et août, les prix ont varié entre 416 \$/T et 575 \$/T, avec une moyenne de 483 \$/T, marquant une baisse de 12 % par rapport à la même période en 2023, principalement grâce à l'abondance de l'offre brésilienne.

Le marché mondial des céréales a affiché une croissance modérée lors de la campagne 2023/24, avec une production estimée à 2.852,8 MT, en hausse de 1,39 %. Cette progression a été portée par des augmentations dans la production de céréales secondaires (+3,4 %) et de riz, tandis que la production de blé a reculé de 2,18 %, notamment en raison des conditions météorologiques défavorables dans la région de la mer Noire. Parallèlement, l'utilisation mondiale de céréales a atteint 2.846,5 MT, enregistrant une croissance de 2 %, soutenue par une demande accrue en blé et en céréales secondaires. Les échanges mondiaux de céréales ont progressé de 4,74 %, atteignant 502,1 MT, grâce à une hausse des exportations de blé et de maïs. Bien qu'en baisse par rapport à 2023 et aux niveaux élevés de 2022, les cours du blé tendre ont maintenu une volatilité notable en 2024, oscillant entre 206 et 275 \$/T, soit une moyenne de 233 \$/T.

COMPENSATION DU GAZ BUTANE

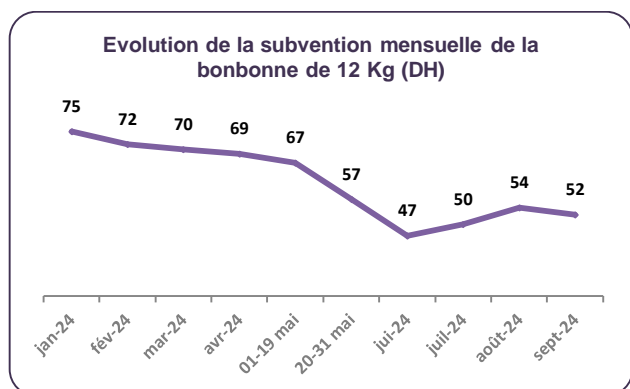
La subvention annuelle moyenne, au titre de l'année 2023, octroyée pour une bonbonne de gaz butane de 12 kg, a enregistré une baisse significative de 25 DH sur une base annuelle. Celle-ci représentait 63 % du prix de vente au consommateur, atteignant ainsi une moyenne de 69 DH en 2023, soit le deuxième niveau le plus élevé des neuf dernières années.



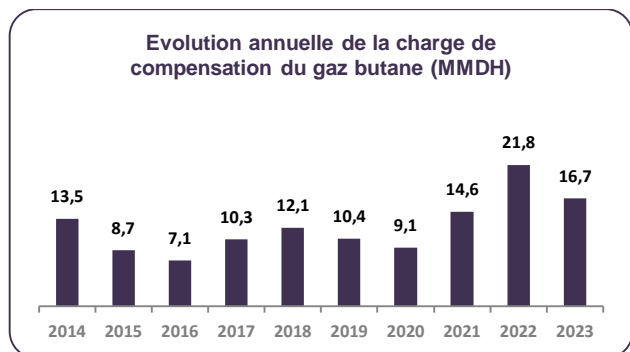
Sur la période allant de janvier à septembre 2024, la subvention accordée pour la bonbonne de 12 kg a fluctué entre 47 et 75 DH, avec une moyenne de 61 DH. Cette moyenne représente un repli de 10,3 % (7 DH) par rapport à la même période de l'année précédente.

Durant les sept premiers mois de 2024, la subvention de l'État a suivi une tendance baissière, atteignant son point le plus bas en juin. Cette évolution reflète la trajectoire des cours du gaz butane, marquée par des baisses mensuelles successives jusqu'au minimum annuel.

Cependant, au troisième trimestre, cette tendance s'est inversée, avec une augmentation de la subvention, qui a dépassé les 50 DH, malgré la hausse des prix de vente en mai 2024 et le recul de 3,4 % du taux de change entre avril et août.



La forte diminution des cours du gaz butane en 2023, de plus de 26 % en glissement annuel, a entraîné une réduction significative de la charge de compensation, qui a reculé de 23,4 % pour s'établir à 16.737 MDH, soit une baisse de 5.075 MDH par rapport à l'année précédente. Malgré cette contraction, l'enveloppe budgétaire allouée au soutien du gaz butane pour l'année 2023 demeure à son deuxième plus haut niveau historique, après celui enregistré en 2022.

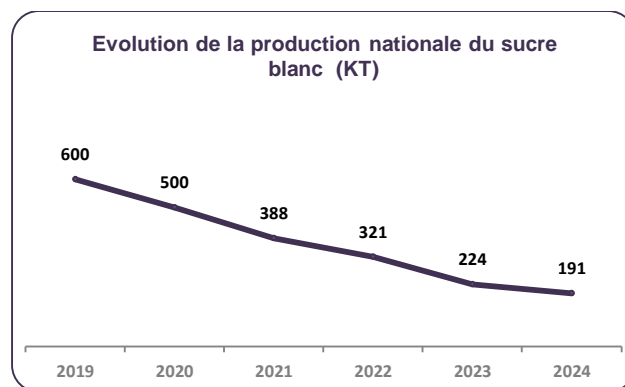


COMPENSATION DU SUCRE

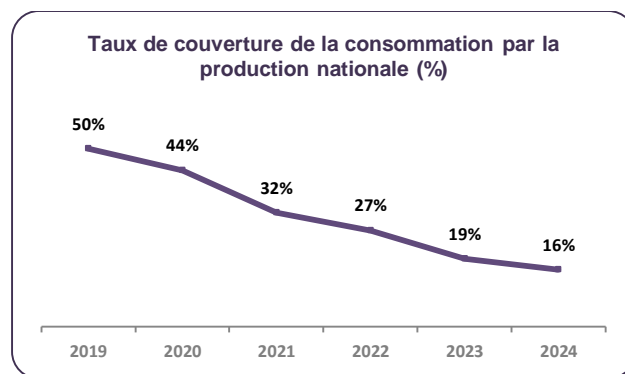
La production nationale de sucre au Maroc s'est repliée drastiquement entre les années 2019 et 2024 de près de 68%. En 2019, la production était à son plus haut niveau, atteignant 600 KT. Cependant, dès 2020, une diminution significative est observée avec une production réduite à 500 KT. Cette tendance décroissante s'est poursuivie les années suivantes : 388 KT en 2021, 321 KT en 2022, et une chute prononcée à 224 KT en 2023. En 2024, la production a atteint son niveau le plus bas, avec seulement 191 KT. Sur cette période, la

production moyenne s'est établie à environ 371 KT.

Ce déclin important revient à la succession des années de sécheresse et le manque accru des ressources hydriques, ce qui met la filière sucrière devant des défis importants. En conséquence, la dépendance du Maroc vis-à-vis du marché international pour satisfaire la consommation nationale a considérablement augmenté. Cette situation se déroule dans un contexte mondial marqué par une forte volatilité des prix du sucre.



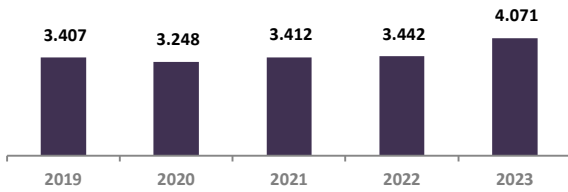
En conséquence, le taux de couverture de la consommation par la production nationale est passé de 50 % en 2019 à 19 % en 2023 et 16 % en 2024.



Avant la révision de la subvention forfaitaire à la consommation de près de 27% à partir du 14 avril 2023, pour atteindre près de 3,60 DH/KG contre 2,84 DH/KG auparavant, suite à la revalorisation des prix des cultures sucrières, la charge de compensation du sucre se situait à un montant annuel de près de 3,4 milliards de DH.

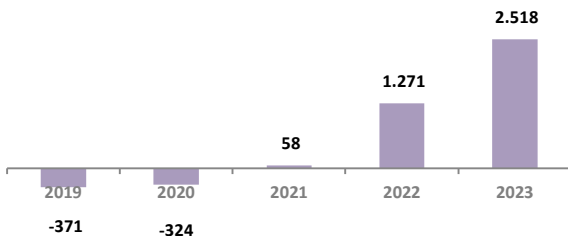
Cependant, avec la mise en application de la nouvelle subvention, la charge de compensation à la consommation du sucre a atteint 4,07 milliards de DH en 2023 et pourrait passer à près de 4,38 milliards de DH en 2024.

Evolution de la charge de compensation du sucre à la consommation (MDH)



La flambée des prix du sucre brut sur le marché international et l'augmentation significative des quantités importées pour compenser le déficit croissant de la production nationale ont entraîné une montée considérable de la charge de restitution à l'importation pour l'État. Après avoir bénéficié de montants de restitution à l'importation du sucre brut au profit de l'Etat entre 2018 et 2020, en raison du repli des cours mondiaux, la tendance s'est inversée à partir de l'année 2021. Cette nouvelle situation a provoqué un saut qualitatif dans l'enveloppe allouée à la régularisation des dossiers d'importation, qui a atteint 1,27 milliard de DH en 2022 et 2,5 milliards de DH au titre de l'année 2023.

Evolution de la charge à l'importation du sucre brut (MDH)

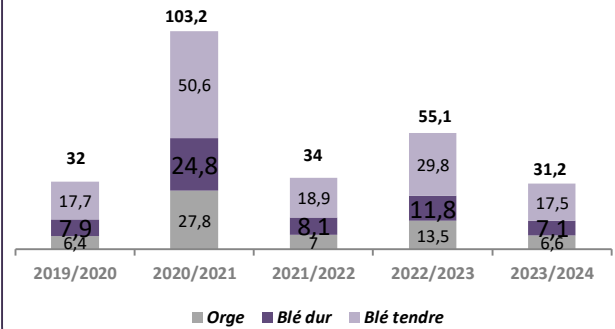


COMPENSATION DU BLE TENDRE ET DE LA FARINE DE BLE TENDRE

Selon le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la production céréalière a atteint 31,2 MQx au titre de la campagne 2023/24, soit un repli de 43 % par rapport à la campagne précédente et de près de 70% par rapport au pic de la bonne campagne agricole 2020/21.

Ladite baisse est entraînée par des conditions climatiques défavorables pour la troisième année consécutive et par un stress hydrique affectant de nombreuses zones céréalières du pays, provoquant des pertes de récoltes significatives, notamment dans la région de Casablanca-Settat.

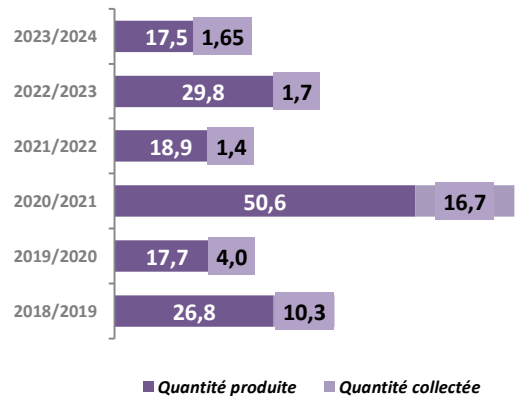
Production nationale des céréales (MQx)



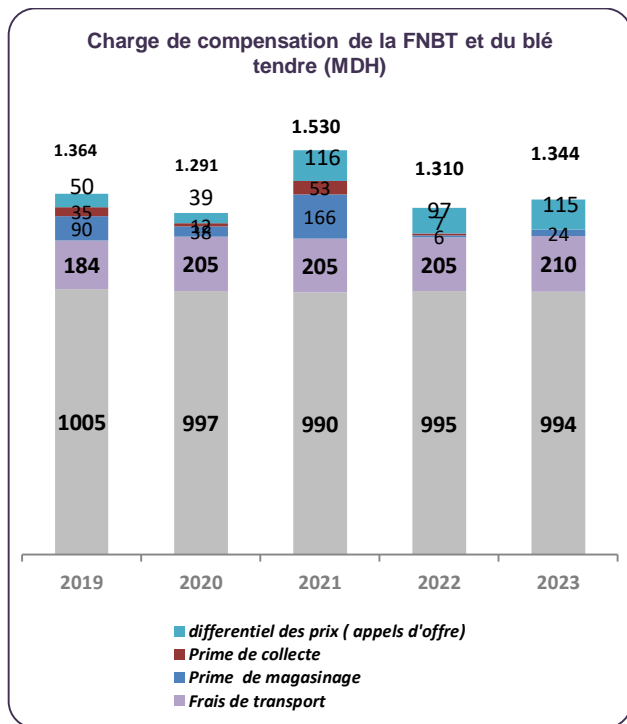
La quantité collectée de blé tendre au titre de la campagne 2023/24 s'est élevée à 1,65 MQx, soit près de 9,4 % de la production nationale en ce produit contre 6% au titre de la campagne précédente et 33% au titre de la bonne campagne 2020/2021.

Le ratio de commercialisation (quantité collectée/quantité produite) ne dépend pas uniquement de la récolte, mais il est également influencé par d'autres facteurs tels que la qualité, les stocks disponibles en début de saison et la dynamique du marché de la farine et des autres produits associés.

Production locale et collecte du blé tendre (MQx)



Les dépenses de compensation pour le blé tendre local et la farine nationale du blé tendre ont totalisé 1.344 MDH (hors système de restitution à l'importation) au terme de l'année 2023, enregistrant ainsi une hausse de 5,77 % par rapport à l'année précédente. A noter que la charge de compensation de ces produits a oscillé au titre des cinq dernières années entre 1,29 milliard de DH et 1,53 milliard de DH.



Mesures déployées pour le soutien du pouvoir d'achat des citoyens au titre de l'année 2024

Dans le cadre de l'engagement fort de l'Etat de poursuivre le soutien du pouvoir d'achat des citoyens, plusieurs mesures ont été déployées afin de permettre la stabilisation des prix intérieurs des produits de base à la consommation, en dépit de la volatilité de leurs cours mondiaux, à savoir :

Gaz butane : Malgré l'augmentation du prix de vente de la bonbonne du gaz butane de 12 kg de 10 DH à partir du 20 mai 2024, la subvention octroyée par l'Etat pour le soutien du prix à la consommation de ladite bonbonne demeure importante, en s'élevant en moyenne à 63 DH au titre de la période janvier-août 2024, en baisse de 9% par rapport à la même période de l'année précédente. De ce fait, la charge de compensation du gaz butane, s'élève, au titre de ladite période, à près de 10,45 milliards de dirhams ;

Sucre raffiné : afin de maintenir le même prix de vente du sucre sur le marché national, en dépit de la dernière revalorisation des prix d'achat des cultures sucrières, opérée depuis le 14 avril 2023, pour encourager les agriculteurs à relancer la production nationale en sucre blanc, la subvention forfaitaire accordée par l'Etat à la consommation du sucre a été révisée à la

hausse de 27 % pour atteindre un niveau de 3,6 DH/Kg. Ainsi, la charge de subvention à la consommation du sucre raffiné s'élève, au titre de la période janvier - août 2024, à 3,08 milliards de dirhams, en hausse de près de 15% en glissement annuel.

Sucre brut : afin de combler le déficit accru de la production nationale en sucre blanc, suite aux conditions de sécheresse, dans un contexte international marqué par la hausse vertigineuse des cours du sucre brut, l'Etat a accordé une subvention additionnelle moyenne pondérée à l'importation du sucre brut de 2,18 DH/Kg au titre de la période janvier-août 2024. De ce fait, la charge à l'importation du sucre brut, au titre de ladite période, a atteint 1,35 milliard de dirhams, en hausse de 10% par rapport à la même période de l'année précédente.

Farine nationale du blé tendre : Le maintien d'une subvention unitaire de 143,375 DH/quintal pour le même niveau du contingent de la farine nationale du blé tendre de 6,26 millions de quintaux a induit une charge budgétaire au titre du soutien de ce produit de près de 880 millions de dirhams au titre de la période janvier-août 2024 (y compris les actions déployées pour la valorisation de la production locale de blé tendre notamment la prise en charge des frais de stockage et magasinage).

Blé tendre importé : au vu du déficit de la production nationale de ce produit au titre de la campagne agricole 2023/2024 suite aux effets de la sécheresse et à la poursuite du dépassement du prix de revient à l'importation du blé tendre au prix cible, l'Etat a maintenu, en sus de la suspension des droits de douane à l'importation durant l'année 2024, l'octroi d'une subvention à l'importation du blé tendre. La finalité étant de sécuriser l'approvisionnement du marché national en cette denrée et stabiliser le prix du pain à 1,20 DH et les prix des farines.

De ce fait, la prime forfaitaire octroyée par l'Etat à l'importation du blé tendre a enregistré, au titre de la période janvier-août 2024, une moyenne de 13,17 DH/quintal contre 62,15 DH/quintal au titre de la même période en 2023, en déclin de 79%. Ainsi, le soutien à l'importation du blé tendre, s'est élevé à 687 MDH à fin août 2024, en recul de 69% par rapport à la même période de l'année 2023

Approvisionnement des Provinces du Sud (APS) : la poursuite du soutien de certains produits alimentaires en faveur des populations des provinces du sud pour un montant de 88 MDH au titre de la période janvier-août de 2024.

Secteur du transport routier : afin de stabiliser les tarifs du transport des personnes et de marchandises, le Gouvernement poursuit, au titre de l'année 2024, le soutien exceptionnel destiné aux transporteurs routiers. Le montant alloué à cette opération au titre de la période janvier-août de 2024 est de 1.550 MDH, contre 800 MDH en glissement annuel.

Crédits programmés au titre du Projet de Loi de Finances 2025

L'Etat continuerait de soutenir les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale du blé tendre, à travers la programmation d'une enveloppe de 16,536 milliards de dirhams au titre du projet de la loi de finances 2025.